



ENTRE LAC ET MONTAGNES

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 18/12/2025

ID : 074-217400035-20251215-DEL2025082-DE

S²LOW

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE QUINZE DECEMBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire,

Membres élus : 15 – Membres en fonction : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : le 9 décembre 2025

Les membres présents (9) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLIET, Emmanuelle ROSSI, Gratienne BASTARD-ROSSET, Stéphane BOLLARD, Carole DUPRÉ, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS, Séverine SAOS ;
Procurations (3) : Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY à Gratienne BASTARD-ROSSET, Guillaume PERISSE à Claude CHARBONNIER, André BOCHET-CADET à Stéphane BOLLARD ;

Madame Séverine SAOS a été élue secrétaire de séance.

N°2025/082-15/12

Objet : CCVT - Adhésion à la centrale d'achat de la CCVT afin de bénéficier du contrat groupe AMF pour la responsabilité financière des Gestionnaires publics

Rapporteur Catherine HAUETER

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la responsabilité financière des gestionnaires publics a profondément évolué. En effet, l'ordonnance N°2022-408 du 22 mars 2022 instaure un régime de responsabilité commun aux ordonnateurs et aux comptables.

Ce nouveau régime vise désormais toutes les personnes exerçant une fonction de gestion y compris les régisseurs, secrétaires de mairie, cadres intermédiaires et dans certains cas les élus locaux (gestion de fait, avantages injustifiés, inexécution d'une décision de justice).

Certaines fautes peuvent aussi être sanctionnées même sans préjudice pour manquement ou vigilance insuffisante.

Ainsi, la CCVT a décidé la création d'une centrale d'achat et propose aux communes adhérentes une adhésion possible au contrat d'assurance collective des gestionnaires publics « APICO Groupe » de l'AMF.

Madame le Maire propose à l'Assemblée d'adhérer à la Centrale d'achat de la CCVT afin de bénéficier des contrats groupe que la CCVT peut solliciter.

*Entendu l'exposé de Catherine HAUETER,
Sur proposition du Maire,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée des membres présents et représentés,

POUR : 11

CONTRE : 1 (Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY)

- **DECIDE** l'adhésion de la Commune d'ALEX à la Centrale d'achat de la CCVT ;
- **DECIDE** d'adhérer au contrat groupe AMF pour la responsabilité financière des gestionnaires publics ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 18/12/2025

ID : 074-217400035-20251215-DEL2025082-DE



DEL2025/082-15/12 (suite)
CCVT Adhésion CENTRALE ACHAT

- **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toute décision et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Catherine HAUETER



Le secrétaire de séance
Séverine SAOS

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 18/12/2025
ET PUBLICATION LE 18/12/2025

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2025082
Objet :	CCVT ADHESION CENTRALE ACHAT
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-12-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	074-217400035-20251215-DEL2025082-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20251215-DEL2025082-DE-1-1_0.xml	text/xml	850 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2025.082 CCVT ADHESION CENTRALE ACHAT.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20251215-DEL2025082-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	113.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 décembre 2025 à 11h41min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 décembre 2025 à 13h09min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 décembre 2025 à 13h09min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 décembre 2025 à 13h09min43s	Reçu par le MI le 2025-12-18

